

Le Lobby européen des femmes (LEF)

Claire LAFON

RÉSUMÉ

Le Lobby européen des femmes (LEF) est créé en 1990 à l'initiative de fonctionnaires de l'Union européenne, dans un contexte d'institutionnalisation du féminisme. S'inspirant du réseau européen de femmes né en 1983 (ENOW), il a pour objectif d'informer les associations féminines et d'influencer les institutions européennes en faveur des femmes. Après plusieurs vagues d'élargissement en vingt-cinq ans, ce lobby est devenu la plus grande coalition d'organisations de femmes d'Europe. Malgré le nombre et la diversité culturelle de ses membres, il se positionne fermement sur des sujets polémiques, s'affirmant pro-choix et abolitionniste.



Logo du Lobby européen des femmes

Le Lobby européen des femmes (LEF) créé en 1990 reprend l'objectif de rassemblement du Conseil international des femmes (1888), des *Soroptimist International* (1921) et de la commission féminine du Mouvement européen (1947). La création de la Communauté européenne en 1957 donne un nouvel élan à ces tentatives de coordination des associations de femmes en Europe. Alors que l'article 119 du traité de Rome de 1957 préconise l'égalité

salariale entre les sexes, l'Organisation des femmes pour l'égalité (*Women's Organisation for Equality*, WOE) voit le jour en 1971 à Bruxelles, sous l'impulsion de féministes anglo-américaines proches des fronts de libération des femmes. Pour appliquer cet article 119 et les trois directives de 1975, 1976, 1978 qui confirment le principe d'égalité économique, des structures sont créées au sein de la Commission européenne en 1976 : l'Unité pour l'égalité des chances et l'Unité d'information des femmes dirigées respectivement par la Française Jacqueline Nonon et l'Italienne Fausta Deshormes. Ces deux fonctionnaires européennes sont à l'origine du LEF. Tandis que la psychologue féministe Lydia Horton et d'autres membres du WOE mettent en place en 1978 un sous-groupe appelé le *Women's European Action Group* qui étudie ces nouvelles structures communautaires pour l'égalité et devient en 1980 le Centre de recherche sur les femmes européennes (*Center for Research on European Women*, CREW), Fausta Deshormes et Jacqueline Nonon évoquent en 1979 leur rêve de créer un « forum européen des femmes » lors d'un déjeuner avec quatre amies françaises féministes et européennes : Marcelle Devaud, gaulliste en faveur de la CECA devenue la première femme vice-présidente du Sénat français ; Irène de Lipkowsky, cofondatrice du regroupement d'associations féminines « Les Françaises libres » et commandeure de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne pour avoir rapproché les veuves de guerre françaises et allemandes ; Jeanne Chaton, ancienne représentante du gouvernement français à la commission sur le statut de la femme de l'ONU ; et Janine Lansier, présidente du comité français du travail féminin et de la commission féminine du Mouvement européen France.

Il faut dire que 1979 leur donne des raisons d'espérer. C'est l'année de la première élection du Parlement européen au suffrage universel et de l'élection de Simone Veil à la présidence d'une assemblée où près d'un élu sur quatre est une élue et où soixante-sept femmes députées créent une commission *ad hoc* sur la condition féminine, futur appui pour le LEF. Souhaitant mettre à profit la volonté des institutions européennes de renforcer leur légitimité auprès des citoyens en finançant des groupes d'intérêt public à l'échelle européenne, Fausta Deshormes utilise ses liens professionnels avec les associations de femmes d'Europe pour défendre son projet de forum. Pendant onze années, elle cherche à convaincre des représentantes associatives réticentes issues des douze pays membres de l'UE, en organisant quatre grands colloques européens. Les 17 et 18 mai 1982, la conférence de Bonn réunit 40 associations. Si des oppositions internes sur la façon de s'organiser et un certain euroscepticisme empêchent la création d'une ONG, les participantes se félicitent que ce colloque contribue « à la connaissance réciproque des citoyennes européennes, à la découverte de la solidarité au-delà des frontières, et à l'espoir dans la dimension européenne plutôt que dans les solutions nationales ». En 1983, le CREW, très sollicité par Jacqueline Nonon en tant que seule organisation féministe tournée vers la politique européenne, obtient une subvention de la Commission européenne pour créer une véritable coordination européenne d'associations nationales : le Réseau européen des femmes (*European Network of Women*, ENOW). La chercheuse britannique Eva Eberhardt, membre d'ENOW, joue un grand rôle dans la mise en place du LEF lors des colloques suivants qui attirent davantage de participantes : à Turin en 1984, à La Haye en 1985 et à Londres en 1987 où les représentantes de 85 associations de femmes d'Europe adoptent les deux résolutions qui permettent de créer le Lobby européen des femmes le 22 septembre 1990. Relais entre organisations de femmes et institutions européennes, ses objectifs sont d'informer les femmes d'Europe *via* des lettres et rapports pour que celles-ci participent aux programmes européens les affectant, d'harmoniser les aspirations féministes en coordonnant des actions dans les pays européens, et d'influencer les décisions de l'UE afin d'éliminer les violences faites aux femmes et de repenser une société européenne où la contribution des femmes sera valorisée. Il devient la première coordination d'associations féminines véritablement structurée à l'échelle de l'UE grâce à une organisation transnationale efficace : un secrétariat de lobbyistes salariées à Bruxelles et une composante bénévole reposant sur des réseaux européens membres et des coordinations nationales d'associations de femmes.

À l'origine, les fondatrices du LEF ont un profil similaire : élite blanche très instruite, bourgeoise fortement politisée et travaillant à Bruxelles. Elles défendent au sein du lobby les priorités et la vision d'un féminisme occidental peu ouvert sur les minorités : celles des douze pays à l'origine de la structure. Les élargissements du LEF – suivant à

peu près le rythme des adhésions des nouveaux États membres de l'UE – changent la donne. En 1995, les nouvelles venues suédoises et finlandaises, rompues au féminisme d'État, apportent leur expérience en termes d'organisation et de lobbying. Cela permet au LEF de réaliser un lobbying efficace lors de la préparation du traité d'Amsterdam en 1996, dans lequel le *gender mainstreaming* (dispositif de prise en compte de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques européennes) est intégré aux principes de l'UE. Puis, l'élargissement aux associations de femmes de l'Est en 2004 constitue un véritable défi. Les associations de femmes issues de l'ancien bloc soviétique sont moins nombreuses, moins structurées, et rejettent le féminisme qu'elles assimilent au communisme. Leurs priorités sont d'ordre économique et s'intéressent moins aux questions de société alors débattues en Europe de l'Ouest, telles que la prostitution. Pour s'adapter aux préoccupations de ses nouveaux membres, le LEF met en place un plan stratégique pour redéfinir des valeurs et priorités communes : un exercice aujourd'hui réalisé chaque année. Vingt-cinq ans après sa création, le lobby est bel et bien devenu la plus grande coalition d'organisations de femmes d'Europe, représentative de toutes les catégories socio-économiques et ethniques, et regroupant deux mille sept cents associations dans trente et un pays : les vingt-huit États de l'UE, et trois États candidats à l'intégration, à savoir la Turquie, la Serbie et la République de Macédoine. La recherche d'un haut degré de consensus, essentiel au fonctionnement d'un si grand réseau, n'empêche pourtant pas le lobby de prendre des positions fortes sur des sujets litigieux comme l'avortement et la prostitution. En effet, le LEF défend l'abolition de la prostitution depuis 1998 malgré la réticence de certaines féministes des Pays-Bas et d'Allemagne. Il est aussi, depuis 2002, pro-choix – c'est-à-dire favorable à la maîtrise par les femmes de leur fécondité et contre l'objection de conscience du personnel médical sur l'avortement, malgré le désaccord des féministes polonaises sur le sujet.

BIBLIOGRAPHIE

HELFFERICH, Barbara, KOLB, Felix, « Multilevel action coordination in European contentious Politics : the case of the European Women's Lobby », dans Douglas Imig, Sydney Tarrow (dir.), *Contentious Europeans : Protest and Politics in an Emerging Polity*, Washington DC, Rowman & Littlefield Publication, 2001.

JACQUOT, Sophie, *L'évolution d'un groupe d'intérêt public communautaire. Le Lobby européen des femmes depuis sa création*, DEA de sociologie politique à l'IEP de Paris sous la direction d'Élisabeth Dupoirier et de Pierre Muller, 2001.

RAMOT, Marie, *Le Lobby européen des femmes. La voie institutionnelle du féminisme européen*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/genre-et-europe/féminismes-et-mouvements-féministes-en-europe/le-lobby-européen-des-femmes-lef>